BANQUE COMMUNE D'EPREUVES

CODE SUJET :
303
HEC_CT

Conception : ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

CONTRACTION DE TEXTE

OPTIONS : SCIENTIFIQUE, ECONOMIQUE, LETTRES & SCIENCES HUMAINES, TECHNOLOGIQUE

Lundi 7 mai 2007, de 15 h. à 18 h.

Résumez en QUATRE CENTS MOTS plus ou moins 5 % (soit 380 – 420) , le texte suivant, en vous attachant à mettre en valeur les idées essentielles et les articulations de la pensée de l'auteur.

Mentionnez le décompte par 50 mots et, en fin de copie, reportez le nombre de mots utilisés.

N.B. :
Cet exercice doit rester impersonnel dans le fond comme dans la forme, et respecter STRICTEMENT les limites imposées.
La copie doit être entièrement rédigée : la correction et la clarté de la langue entrent pour une part dans l'appréciation du correcteur.
Il n'est fait usage d'aucun document ; l'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

Qu'il s'agisse de penser les formes à venir de l'Europe, d'analyser les transformations de la démocratie à l'âge de la mondialisation, d'appréhender le destin de la forme nation, de saisir les mutations de l'Etat-providence, d'évaluer les conditions de la prise en compte du long terme dans des sociétés soumises à la dictature du présent, c'est toujours à cette question clef du politique que reviennent nos perplexités et nos inquiétudes d'aujourd'hui.

En parlant substantivement *du* politique, je qualifie ainsi tant une modalité d'existence de la vie commune qu'une forme de l'action collective qui se distingue implicitement de l'exercice de *la* politique. Se référer au politique et non à la politique, c'est parler du pouvoir et de la loi, de l'Etat et de la nation, de l'égalité et de la justice, de l'identité et de la différence, de la citoyenneté et de la civilité, bref de tout ce qui constitue une cité au-delà du champ immédiat de la compétition partisane pour l'exercice du pouvoir, de l'action gouvernementale au jour le jour et de la vie ordinaire des institutions.

Cette question prend tout son relief dans les sociétés démocratiques, c'est-à-dire dans celles où les conditions du vivre ensemble ne sont pas définies *a priori*, fixées par une tradition, ou imposées par une autorité. La démocratie constitue en effet le politique en un champ largement ouvert du fait même des tensions et des incertitudes qui la sous-tendent. Si elle apparaît depuis plus de deux siècles comme l'incontournable principe organisateur de tout ordre politique moderne, l'impératif que traduit cette évidence a en effet toujours été aussi ardent qu'imprécis. Parce qu'elle est fondatrice d'une expérience de liberté, la démocratie n'a cessé de constituer une solution problématique pour instituer une cité d'hommes libres. En elle se lient depuis longtemps le rêve du bien et la réalité du flou. Cette coexistence a ceci de particulier qu'elle ne tient pas principalement au fait qu'elle serait un idéal lointain sur lequel tout le monde s'accorderait, les divergences sur sa définition renvoyant à l'ordre des moyens à employer pour le réaliser. L'histoire de la démocratie n'est pas seulement pour cela celle d'une expérience contrariée ou d'une utopie trahie.

Bien loin de correspondre à une simple incertitude pratique sur les voies de sa mise en œuvre, le sens flottant de la démocratie participe plus fondamentalement de son essence. Il évoque un type de régime qui n'a cessé de résister à une catégorisation indiscutable. C'est de là que procède d'ailleurs la particularité du malaise qui sous-tend son histoire. Le cortège des déceptions et le sentiment des trahisons qui l'ont toujours accompagné

ont été d'autant plus vifs que n'a cessé d'être inaccomplie sa définition. Un tel flottement constitue le ressort d'une quête et d'une insatisfaction qui peinent du même coup à s'expliciter. Il faut partir de ce fait pour comprendre la démocratie : en elle s'enchevêtrent l'histoire d'un désenchantement et l'histoire d'une indétermination.

Cette indétermination s'enracine dans un système complexe d'équivoques et de tensions qui structurent dès son origine la modernité politique, comme le montre l'étude des révolutions anglaise, américaine et française. Equivoque, tout d'abord, sur le sujet même de cette démocratie, car le peuple n'existe qu'à travers des représentations approximatives et successives de lui-même. Le peuple est un maître indissociablement impérieux et insaisissable. Il est un « nous » ou un « on » dont la figuration reste toujours litigieuse. Sa définition constitue un problème en même temps qu'un enjeu. Tension, en deuxième lieu, du nombre et de la raison, de la science et de l'opinion, puisque le régime moderne institue à travers le suffrage universel l'égalité politique en même temps qu'il appelle de ses vœux l'avènement d'un pouvoir rationnel dont l'objectivité implique la dépersonnalisation. Incertitude, en troisième lieu, sur les formes adéquates du pouvoir social, la souveraineté du peuple peinant à s'exprimer dans des institutions représentatives qui ne conduisent pas à la remettre en cause d'une manière ou d'une autre. Dualité, enfin, de l'idée moderne d'émancipation qui renvoie à un désir d'autonomie des individus (avec le droit comme vecteur privilégié) en même temps qu'à un projet de participation à l'exercice de la puissance sociale (qui met donc la politique au poste de commandement). Dualité qui est celle de la liberté et de la puissance ou du libéralisme et de la démocratie pour dire les choses autrement.

Cette conception du politique conduit à faire d'une approche historique la condition de sa pleine saisie. On ne peut en effet appréhender le politique tel que je viens de le définir qu'en restituant de façon sensible leur épaisseur et leur densité aux contradictions et aux ambiguïtés qui le sous-tendent. Mon ambition est ainsi de penser la démocratie en reprenant le fil de son histoire. Mais il est tout de suite nécessaire de préciser qu'il ne s'agit pas seulement de dire que la démocratie *a* une histoire. Il faut considérer plus radicalement que la démocratie *est* une histoire. Elle est indissociable d'un travail d'exploration et d'expérimentation, de compréhension et d'élaboration d'elle-même.

Le but est donc de refaire la généalogie longue des questions politiques contemporaines pour les rendre pleinement intelligibles. L'histoire ne consiste pas seulement là à apprécier le poids des héritages, à « éclairer » platement le présent par le passé, elle vise à faire revivre la succession des présents comme autant d'expériences qui informent la nôtre. Il s'agit de reconstruire la façon dont des individus et des groupes ont élaboré leur intelligence des situations, de repérer les récusations et les attractions à partir desquelles ils ont formulé leurs objectifs, de retracer en quelque sorte la manière dont leur vision du monde a borné et organisé le champ de leurs actions. L'objet de cette histoire, pour dire encore les choses autrement, est de suivre le fil des expériences et des tâtonnements, des conflits et des controverses, à travers lesquels la cité a cherché à prendre forme légitime. Elle consiste, pour faire image, à publier le texte effectif de la pièce dans laquelle s'insèrent les mises en scène successives du vivre ensemble. En essayant de retrouver ce fil conducteur, cette démarche m'amène d'ailleurs en partie à remettre mes pas dans ceux de publicistes et d'historiens du XIXe siècle –comme Guizot, Quinet ou Tocqueville, pour ne citer que trois noms – qui avaient essayé d'éclairer leurs contemporains en développant ce qu'ils avaient défini comme une histoire de la civilisation. Je partage avec eux une même préoccupation d'écrire une histoire que l'on pourrait qualifier de globale.

L'histoire ainsi conçue est le *laboratoire en activité* de notre présent et non pas seulement l'éclairage de son arrière-fond. L'attention aux problèmes contemporains les plus brûlants et les plus pressants ne saurait se dissocier pour cette raison d'une méticuleuse reconstruction de leur genèse. Partir d'une question contemporaine pour en retracer la généalogie avant d'y faire retour au terme de l'enquête, riche des enseignements du passé, telle doit être la méthode développée pour donner la profondeur indispensable aux analyses du politique. C'est d'un tel dialogue permanent entre le passé et le présent que le processus instituant des sociétés peut devenir lisible et que peut naître une compréhension synthétique du monde. Cela revient à envisager une histoire que l'on pourrait qualifier de compréhensive : intellection du passé et interrogation sur le présent participent dans son cadre d'une même démarche. Elle met au jour les résonances entre notre expérience du politique et celle des hommes et des femmes qui nous ont précédés, donnant de cette manière son sens le plus fort à la formule de Marc Bloch : « L'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé. » Elle fait en effet structurellement aller de pair le souci passionné de l'actualité et l'attention scrupuleuse à l'histoire. C'est pour cela une histoire qui a pour fonction de restituer des problèmes plus que de décrire des modèles. Son entreprise finit de cette manière par recouper celle de la philosophie politique.

L'histoire du politique envisagée dans cet esprit se distingue donc au premier chef, par son objet même, de l'histoire de *la* politique proprement dite. Cette dernière, outre la restitution du cadre chronologique des événements, analyse le fonctionnement des institutions, décortique les mécanismes de la prise de décision publique, interprète les résultats des élections, met en lumière la raison des acteurs et le système de leurs interactions, décrit les rites et les symboles qui rythment la vie. L'histoire *du* politique intègre bien sûr ces différents apports. Avec ce qu'elle peut charrier de batailles subalternes, de rivalités de personnes, de confusions

intellectuelles, de calculs à courte vue, l'activité politique *stricto sensu* est en effet à la fois ce qui rétrécit et ce qui permet pratiquement d'accomplir le politique. Elle est indissociablement un écran et un moyen. Les délibérations rationnelles et les réflexions philosophiques élevées ne sont pas dissociables des passions et des intérêts. Le majestueux théâtre de la volonté générale reste traversé en permanence par des scènes empruntées aux comédies plus quotidiennes du pouvoir. Aussi n'est-ce pas en nous réfugiant dans le ciel supposé apaisé des idées que nous pourrons vraiment comprendre les ressorts et les difficultés de l'institution de la cité. Ils ne peuvent être appréhendés que dans l'examen des contingences ordinaires, toujours enveloppés qu'ils sont dans la gangue des événements. Cela doit être clairement dit. Mais il faut en même temps souligner avec force qu'on ne peut en rester là pour percer l'énigme du politique. On ne saurait par exemple comprendre l'instabilité structurelle d'un régime en se contentant de faire le récit des crises ministérielles qui peuvent se dérouler sur le devant de la scène.

D'une façon plus générale, on peut d'ailleurs considérer que l'histoire du politique telle que j'essaie de la pratiquer se nourrit de l'apport des différentes sciences sociales et qu'elle vise même à unifier leurs démarches, mais qu'elle explore, en même temps, avec une attention particulière un ensemble de faits et de problèmes qui se situent dans ce qu'on pourrait appeler leur « angle mort ». Pour le faire comprendre et ne pas en rester à de trop abstraites considérations de méthode, il peut être utile de montrer à partir de quelques exemples en quoi cette approche propose une contribution à l'intelligence de nos sociétés qui se distingue des apports de l'histoire sociale, de la sociologie et de la théorie politiques comme de l'histoire des idées.

L'histoire sociale, d'abord. Elle met l'accent sur l'interprétation des conflits de pouvoir et des oppositions d'intérêt. Elle fournit ainsi une grille explicative qui fait le lien entre des positions et des comportements dans le champ proprement politique – celui des élections ou des affiliations partisanes par exemple – et les variables culturelles, économiques ou sociales qui caractérisent différents groupes. Le problème est que cette approche ne rend compte que d'une partie de la réalité. Prenons l'exemple de la conquête du suffrage universel. Une histoire sociale retracera le conflit entre « les impatiences » du peuple et les « peurs » des élites, elle décrira les stratégies des forces en présence. On pourra effectivement analyser dans ces termes le mouvement pour la réforme électorale qui polarise à plusieurs reprises l'attention pendant la monarchie de Juillet. Mais l'interprétation n'est que partielle. Elle rend ainsi mal compte de la position des ultras, puis des légitimistes, qui s'érigent alors en champions de la souveraineté du peuple. Elle n'explique pas non plus le flottement de toute une partie du camp républicain qui est perceptible à travers la défense que certains d'entre eux font du suffrage à deux degrés ou même l'hésitation permanente à employer le terme de suffrage universel, la mise en avant du mot d'ordre de réforme électorale traduisant une incertitude sur *le but* immédiat à atteindre et pas seulement une prudence tactique. L'histoire dans ce cas n'est donc pas seulement traversée par un conflit entre le haut et le bas de la société, elle est également structurée par une tension sous-jacente à la notion même de suffrage politique : tension entre le suffrage comme symbole de l'inclusion sociale, sacre de l'égalité citoyenne (et qui, donc, appelle impérativement son universalisation), et le suffrage comme expression du pouvoir social, forme du gouvernement de la société (et qui, cette fois, invite à poser la question des rapports du nombre et de la raison, du droit et de la capacité). C'est cette dernière histoire que l'on peut qualifier d' « interne » qu'il s'agit aussi de retracer.

La sociologie se propose de son côté de « désenchanter » la politique, de rendre manifeste les mécanismes sociaux réels qui structurent son champ, à distance des doctrines proclamées, des discours des acteurs et du fonctionnement affiché des institutions. Au début du XXe siècle, quelques œuvres pionnières traceront le cadre de la discipline. Roberto Michels développera le premier un exposé minutieux des conditions dans lesquelles un pouvoir oligarchique se met mécaniquement en place dans les organisations démocratiques. Moisei Ostrogorski, dans un autre ouvrage fondateur, montrera de son côté comment l'avènement et l'extension des partis politiques conduisent à transformer pratiquement de fond en comble le sens du gouvernement représentatif. L'œuvre de Max Weber et bien d'autres encore pourraient être évoquées s'il fallait retracer la formation de cette discipline. Personne ne songerait à contester sa fécondité scientifique et sa portée citoyenne – les quelques « pessimistes publics » (l'expression est de Michels) que nous venons de citer ayant été de fort utiles professeurs de lucidité. J'ai moi-même contribué à rendre à nouveau disponibles certaines de ces œuvres dans les années 1970. Mais cette approche laisse elle aussi échapper quelque chose. Prenons par exemple l'analyse du fonctionnement réel du gouvernement représentatif qui est au centre de la plupart de ces œuvres. La sociologie politique va bien « dévoiler » les modes de confiscation du pouvoir, les formes de manipulation qui se développent à l'ombre du mécanisme représentatif. Mais elle ne s'attache pas à comprendre ce qui constitue en quelque sorte le cœur du problème de la représentation moderne : à savoir la difficulté de figuration de la démocratie. En sacralisant la volonté contre l'ordre de la nature ou de l'histoire, la politique moderne confie en effet au peuple le pouvoir au moment où le projet d'émancipation qu'elle véhicule conduit parallèlement à abstractiser le social. Le développement des conventions et des fictions juridiques est ainsi lié au souci d'assurer une égalité de traitement et d'instituer un espace commun entre des hommes et des femmes fort différents. L'abstraction est en ce sens une condition de l'intégration sociale dans un monde d'individus, alors que dans les sociétés traditionnelles ce sont au contraire les différences concrètes qui sont un facteur d'insertion (l'ordre

hiérarchique ayant pour principe d'assembler les particularités comme des complémentarités). La démocratie s'inscrit de la sorte doublement dans un régime de la fiction. Sociologiquement, d'abord, en reformant symboliquement un corps artificiel de peuple. Mais techniquement aussi, car le développement d'un Etat de droit présuppose de « généraliser le social », de l'abstractiser si l'on veut, afin de le rendre gouvernable par des règles universelles. Si ce formalisme est ainsi un principe positif de construction sociale dans la démocratie, il rend simultanément plus incertaine la constitution d'un peuple sensible. Il y a du même coup une contradiction qui s'installe entre le *principe politique* de la démocratie et son *principe sociologique* : le principe politique consacre la puissance d'un sujet collectif dont le principe sociologique tend à dissoudre la consistance et à réduire la visibilité.

C'est du point de vue de cette autre « contradiction interne » que l'histoire du politique telle que je l'envisage aborde la question du gouvernement représentatif. Elle étudie par exemple *aussi* l'histoire des techniques électorales comme une succession de tentatives pour donner une réponse à ce déficit originaire de figuration.

Cette approche présente par ailleurs l'avantage de dépasser une certaine contradiction structurelle de la sociologie politique et des sciences sociales en général : les termes dans lesquels celle-ci rendent compte du fonctionnement social conduisent en effet implicitement à le considérer dans son état stable, c'est-à-dire dans ses régularités. Pour comprendre le changement, il faut donc mobiliser d'autres concepts. L'histoire du politique, elle, noue les deux dimensions, structure et histoire (on pourra noter au passage que c'est cette caractéristique formelle qui a longtemps constitué un des principaux attraits analytiques du marxisme).

Il me faut souligner, en troisième lieu, en quoi mon projet diffère de celui de la *théorie politique*, telle qu'elle est du moins actuellement comprise de façon dominante. Les œuvres de Rawls et d'Habermas qui ont donné dans les années 1970 et 1980 une nouvelle centralité à cette approche peuvent être invoquées ici pour faire commodément référence. Leur caractéristique est d'être essentiellement *normatives.* Elle disent en quoi devrait consister une délibération rationnelle, ce qu'il faudrait entendre par souveraineté du peuple, ce que pourraient être les critères universellement admissibles de la justice, ou ceux sur lesquels devrait reposer la légitimité des règles juridiques. Nous savons tous le rôle salutaire que ces œuvres ont joué en remettant à l'ordre du jour des questions que les sciences sociales n'avaient plus jugé utile d'aborder. Elles ont ainsi constitué le cœur d'un indéniable renouveau de la pensée politique, conduisant parfois pour cette raison à parler dans les années 1970 d'un « retour du politique ». Mais ces entreprises intellectuelles ont elles aussi manqué d'une certaine façon l'essence aporétique du politique. En témoigne le fait que leur visée essentiellement *procédurale* les ait principalement menées à se rapprocher du droit et de la morale. On voit bien chez les auteurs que nous venons de citer comment le déploiement d'une vision rationalisatrice de l'établissement du contrat social les conduit à « formaliser » la réalité. Celui qui, chez Rawls, décide sous voile d'ignorance adopte ainsi un point de vue d'autant plus universel-rationnel qu'il dispose de peu d'informations sur les données du monde réel. La raison ne s'affirme dans ce cadre qu'à proportion de l'abstraction, de la distance prise avec les bruits et les fureurs du monde.

Partir de la complexité du réel et de sa dimension aporétique conduit au contraire à s'intéresser à la « chose même » du politique. Il faut ainsi considérer au premier chef le caractère problématique du régime politique moderne pour en saisir le mouvement et non pas chercher à dissiper son énigme par une imposition de normativité, comme si une science pure du langage ou du droit pouvait indiquer aux hommes la solution raisonnable à laquelle ils n'auraient plus qu'à se conformer. C'est donc aussi faire fausse route que de tenter d'exorciser par un exercice typologique la complexité mouvante de la quête démocratique. L'intéressant n'est pas de distinguer plusieurs sortes de gouvernement représentatif ou de chercher à faire rentrer dans des cases bien définies les positions des acteurs ou les caractéristiques des institutions. Il est, au contraire, de prendre comme objet le caractère toujours ouvert et « sous tension » de l'expérience démocratique. Le propos n'est pas non plus seulement d'opposer banalement l'univers des pratiques à celui des normes. Il est de partir des antinomies constitutives du politique, antinomies dont le caractère ne se révèle que dans le déploiement historique. Si l'on prend l'exemple de la justice sociale, il s'agira de montrer à travers une histoire de l'Etat-providence comment ont pratiquement évolué les perceptions d'une redistribution considérée comme légitime et quels ont été les déterminants de ces perceptions. Il faudra ainsi partir de la contradiction qui forme la matrice du problème : d'un côté, le principe de citoyenneté impose la reconnaissance d'une dette sociale « objective » ; tandis que, de l'autre, les principes d'autonomie et de responsabilité personnelles conduisent à apprécier des comportements individuels, « subjectifs ». C'est l'histoire seule, encore une fois, qui peut conduire au « concept » dans ce cas. L'histoire est bien pour cela la *matière* et la *forme nécessaire* d'une pensée totale du politique. Les concepts politiques (qu'il s'agisse de la démocratie, de la liberté, de l'égalité, etc.) ne peuvent être compris que dans le travail historique de leur mise à l'épreuve et de leur tentative d'élucidation. Je me sens proche dans cette mesure du projet de « phénoménologie empirique » récemment évoqué par Anne Fagot-Largeault.

C'est enfin, quatrièmement, à forte distance de *l'histoire des idées et des doctrines* que se situe cette histoire du politique. Les deux histoires, certes, s'intéressent aux mêmes ouvrages marquants. Mais ces œuvres

ne sont plus appréhendées en elles-mêmes, comme des simples « théories » autonomes, imposantes carcasses de navires échouées sur les rives du passé. Elles sont analysées comme des éléments d'un imaginaire social plus global. Elles constituent des « buttes témoins » qu'il faut replacer dans un cadre général de déchiffrement et d'exploration. Les représentations et les « idées » constituent dans cette perspective une matière structurante de l'expérience sociale. Loin d'être appréhendées de façon autonome, dans d'étroites généalogies, considérées dans le cercle fermé de leurs rapprochements ou de leurs éloignements, ces représentations constituent de réelles et puissantes « infrastructures » dans la vie des sociétés. A distance d'une vision désincarnée qui s'affranchirait de la prise en compte des forces qui modèlent le cadre de l'action des hommes, le but est au contraire d'enrichir et de complexifier la notion de « détermination ». Il s'agit de tenir compte de toutes ces représentations « actives » qui orientent l'action, bornent le champ des possibles par celui du pensable et délimitent le cadre des controverses et des conflits. « De même que les *fétialès* romains [1], note suggestivement Michel de Certeau, des récits marchent devant les pratiques pour leur ouvrir un champ [2]. » C'est une formule que je fais volontiers mienne. Les récits et les représentations ont en effet bien pour fonction positive d'ouvrir « un théâtre de légitimité à des actions effectives [3] ».

Contrairement à l'histoire des idées, la matière de cette histoire du politique, que je qualifie de « conceptuelle », ne peut donc se limiter à l'analyse et au commentaire des grandes œuvres, même si celles-ci peuvent souvent être considérées à juste titre comme des « moments » cristallisant les questions qu'une époque se pose et les réponses qu'elle tente d'y apporter. Elle emprunte notamment à l'histoire des mentalités le souci d'incorporer l'ensemble des éléments qui composent cet objet complexe qu'est une culture politique : le mode de lecture des grands textes théoriques, la réception des œuvres littéraires, l'analyse de la presse et des mouvements d'opinion, la vie des pamphlets, la construction des discours de circonstance, la présence des images, la prégnance des rites et même la trace éphémère des chansons. Penser le politique et faire l'histoire vivante des représentations du vivre ensemble se superposent dans cette approche. Car c'est à un niveau « bâtard » qu'il faut toujours appréhender le politique, dans l'entrelacs des pratiques et des représentations.

Pierre ROSANVALLON
Pour une histoire conceptuelle du politique
Leçon inaugurale au Collège de France faite le
Jeudi 28 mars 2002.
Editions du Seuil, 2003
P. 14 à 30

[1] Les *fétialès* romains : collège de 20 prêtres chargés de déclarer la guerre suivant des rites précis, de procéder aux formalités et à la rédaction de traités.
[2] Michel de Certeau, *l'Invention du quotidien*, t. I, *Arts de faire*, nouvelle éd., Paris, Gallimard, 1990, P. 185.
[3] Ibid., p. 183.